LE BON TROC

"Je cherche une personne sur le village qui puisse me fournir quelques salades par semaine en échange de quelques œufs frais."

Voici mon téléphone : 06.62.29.74.75

Merci

Mme Régnier

OFFRES D'EMPLOI

La MJC de la Lauter offre 2 postes en emploi d'avenir pour sa base nautique à Lauterbourg :

- 1 comme agent d'entretien et d'accueil
- 1 comme aide animateur sportif (kayak et voile) et agent d'accueil Prérequis : Eligibilité aux emplois d'avenir (16-25 ans, sans diplôme de formation initiale, pas le bac, peu qualifié, etc...). Les candidatures doivent passer par la mission locale Alsace du Nord à Haguenau et pour tous autres renseignements (ex: fiches de postes) :

- Mme Dorffer: 03 88 73 15 99 - Mme Roehrich: 06 77 95 67 21 E-mail: contact@mlalsacenord.fr



Bienvenue à nos nouveaux concitoyens!

M. Samuel KOEBEL, 3 rue de la Gare M et Mme Helmut GÖBBELS, 3 rue de la Gare

En mai à Niederroedern et environs :

- Jeudi 8 mai à 10h30: Commémoration de la Victoire de 1945, Place de la Mairie, suivie du traditionnel verre de l'amitié.
- Samedi 30 et dimanche 31 mai : Fête du bac à Seltz. Diverses animations, artisans locaux et stands de restauration.

<u>Animation jeunesse (prospectus disponibles en mairie)</u>:

- <u>Dimanche 14 juin</u>: Course de baignoires et objets flottants non identifiés, à la base nautique de Lauterbourg. Construction des embarcations le 30 mai et le 13 juin.

Envoyez vos suggestions à l'adresse <u>bulletin.niederroedern@gmail.com</u>

<u>Rédaction – mise en page – impression : mairie de Niederroedern – tél : 03.88.86.51.37</u>
Site internet : <u>www.niederroedern.fr – courriel : mairie-niederroedern@wanadoo.fr – Dépôt légal 2011</u>



S'Rederer Blädel

Avril 2015 - N°13



Conseil Municipal du 14 avril 2015



En début de séance, autorisation à l'unanimité est donnée au Maire pour rajouter 2 points à l'ordre du jour :

- Compte Administratif 2014 Commune de NIEDERROEDERN Décision modificative
- Affectations du résultat d'exploitation de l'exercice 2014 Commune de NIEDERROEDERN -Décision modificative

1. Compte Administratif 2014 Commune de NIEDERROEDERN - Décision modificative

Modification du Compte Administratif 2014 et annulation de la décision du 18/03/2015 relative au vote des Restes à Réaliser (380 548,00 €) en dépenses de la section d'investissement.

Vote des Restes à Réaliser en section d'investissement sur diverses opérations comme ci-après :

Dépenses : 45 269,00 € Recettes : 226 120,00 €

Adopté à l'unanimité, sous la Présidence de séance de M. Alphonse MODERY, doyen du C.M., le Maire étant absent lors du vote.

2. <u>Affectations du résultat d'exploitation de l'exercice 2014 Commune de NIEDERROEDERN -</u> Décision modificative

Délibération du 18/03/2015 annulée et remplacée à l'unanimité par la décision suivante :

« Affectation de 68 715,43 € à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) au lieu (c/1068).

3. Vote des taux des impôts locaux pour 2015

Taxe d'habitation	16,50%
Taxe foncière (bâti)	14,29%
Taxe foncière (non bâti)	62,18%
CFE	21,87%

Adopté à l'unanimité.

4. <u>Vote des Budgets Primitifs 2015 Commune de NIEDERROEDERN et Lotissement Les Merles COMMUNE DE NIEDERROEDERN</u> (à l'unanimité)

Section de fonctionnement

Dépenses et recettes 592 064,00 €

Section d'investissement

Dépenses et recettes 962 020,00 €

LOTISSEMENT LES MERLES (à l'unanimité)

Section de fonctionnement

Dépenses et recettes 950 000,00 €

Section d'investissement

Dépenses et recettes 598 248,00 €

5. Répartition des crédits aux œuvres d'intérêt général 2015

- Journée Nationale du Bleuet de France le 8 Mai	30,00€
- Journée Nationale des Associations d'Aveugles et des Malvoyants	30,00€
- Journée Nationale du Bleuet de France le 11 Novembre	30,00€
- Semaine Nationale Lutte contre le Cancer	30,00€
- Semaine Nationale des Personnes Handicapées Physiques	30,00€
Adopté à l'unanimité.	



Conseil Municipal du 14 avril 2015 (suite)



6. <u>Demande du fonds de concours de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin</u> pour l'aménagement de la Rue de l'Avenir et Rue du Stade

Montant : 7 120,71 €. Adopté à l'unanimité.

7. <u>Location des lots de chasse communaux 2015-2024 - Agrément des associés et permissionnaires</u>
Suite à l'AVIS FAVORABLE de la Commission Consultative Communale de la Chasse du 08/04/2015, le Conseil Municipal procède à l'agrément comme suit :

Permissionnaire du lot n° 1:

M. Christophe ARTH / 67470 EBERBACH/SELTZ

(Locataire: M. Joachim HAESSLER)

Associés du lot n° 2:

- M. Jean SCHWEITZER / 67470 MOTHERN
- M. Fernand MARBACH / 67470 EBERBACH/SELTZ
- M. Patrick EXBRAYAT / 69008 LYON
- M. Pierre BERTRAND / 43700 BRIVES-CHARENSAC

(Locataire: M. Patrick EXBRAYAT, représentant l'Association de Chasse du Katzenthal)

8. Divers

a) <u>Propositions de sauvegarde des fichiers informatiques de la mairie avec ordinateurs</u> Approbation à l'unanimité du devis n° D150087 du 27 mars 2015 de la SARL WEB'IN INFORMATIQUE à 67250 SOULTZ S/F, pour un montant TOTAL de 12 490,82 € TTC.

b) Réaménagement et extension de la Mairie

Devis DIAGNOSTICS DU RHIN à 67480 FORT-LOUIS, concernant les diagnostics amiante et plomb, retenu à l'unanimité pour un montant TOTAL de 1 370,00 € TTC.

c) Prolongation du contrat d'apprentissage CAP Petite Enfance

Le Maire est autorisé à signer l'avenant au contrat d'apprentissage pour la période du 01/07 au 04/07/2015 inclus (fin du contrat initial le 30/06/2015). Adopté à l'unanimité.

d) Diverses discussions autour:

- d'un éventuel recrutement (en fonction des effectifs à la rentrée scolaire 2015/2016), dans le cadre d'un contrat d'apprentissage CAP PETITE ENFANCE.
- de l'entretien du chemin (partie Commune de Niederroedern) menant à la Ferme Neugartenhof.
- de l'organisation de la cérémonie du 08 MAI.



02.05 M Charles Strohm 79 ans

07.05 M Adolphe Schmitt 83 ans

16.05 Mme Lucie Amann 92 ans

21.05 Mme Anne-Lise Schmitt 93 ans

DECES

Le 11 avril 2015 à WISSEMBOURG Jean Paul ECKENSPIELLER - 65 ans domicilié 6 rue Beau Site Nos sincères condoléances aux familles éprouvées.



Dépêche de l'INFOBEST PAMINA du 2 avril 2015 pour les bulletins d'information communaux : Imposition des retraites allemandes

Suite au 17ème Conseil des ministres franco-allemand le 31 mars 2015, le ministre des finances français Michel Sapin et son homologue allemand Wolfgang Schäuble ont annoncé la signature d'un avenant à la convention fiscale franco-allemande concernant l'imposition des retraites allemandes.

INFOBEST tient sur ce point à rappeler que jusqu'à l'entrée en vigueur de cet accord, la situation juridique reste inchangée : toutes les sommes perçues au titre des pensions d'assurances sociales légales allemandes jusque cette date sont toujours à déclarer en France et en Allemagne.

La réglementation nouvelle, qui prévoit que les retraites allemandes soient uniquement imposables en France, ne devrait entrer en vigueur qu'au 1_{er} janvier 2016, sous réserve toutefois qu'il soit ratifié par le Parlement dans chacun des deux Etats.

Ce changement de réglementation n'aura alors pas d'effets rétroactifs : les retraités n'ayant pas encore été contactés par le Centre des impôts de Neubrandenburg d'ici-là pourront très probablement, même postérieurement à l'entrée en vigueur de cette nouvelle réglementation, encore être imposés par le fisc allemand pour les années précédentes (le délai de prescription étant de 7 ans).

Si vous avez des questions par rapport aux modalités de déclaration de votre retraite ou pension allemande, vous pouvez vous faire conseiller par l'un des experts du groupe d'intervention sur l'imposition des retraites allemandes.

Vous trouverez des renseignements auprès d'INFOBEST ou lors des permanences tenues dans les différentes villes et Communautés de Communes (la prise de rendez-vous est impérative) :

Lauterbourg : La prise de rendez-vous se fait auprès de l'INFOBEST PAMINA au 03.68.33.88.00.

Bischwiller: La prise de rendez-vous se fait auprès de la Maison des Services de Bischwiller au 03.88.53.73.73.

Strasbourg, Haguenau, Sélestat, Benfeld : La prise de rendez-vous se fait auprès de l'INFOBEST Kehl/Strasbourg au 03.88.76.68.98.

INFOBEST PAMINA Ancienne Douane 67630 Lauterbourg

Redevance incitative des Ordures Ménagères

La redevance incitative est effective sur notre territoire depuis le 1^{er} janvier 2015. Il s'agit d'une tarification finançant le service de gestion des déchets tout en incitant à la réduction des déchets. Ce type de tarification est rendu obligatoire par le Grenelle de l'Environnement.



Pour ce qui nous concerne, ce service est assuré par le SMICTOM Nord du Bas-Rhin qui envoie à chaque Communauté de Communes de son périmètre la facture des participations, charge à chacune d'elle de répartir le montant entre les différents habitants.

C'est ainsi que notre Communauté des Communes a choisi la répartition suivante : La redevance incitative comprend une part fixe qui s'élève à **35Euros par foyer** et une part variable de **83 Euros par usager** et ce, pour 26 levées par an.

Exemple: une personne seule paiera 35 euros + 83 Euros soit 118 Euros Un foyer de 4 personnes: 35 + (4 x 83) soit 367 Euros.

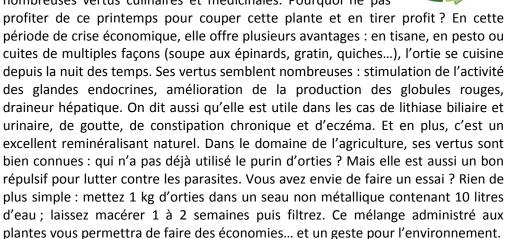
Le coût de **chaque levée** supplémentaire est de **3 Euros** et viendra s'ajouter à la facture.

Le système est basé sur le nombre de fois où le bac est présenté à **la levée**, chaque bac à ordures ménagères étant équipé d'une puce électronique. Cette redevance est fixée à titre expérimental pour l'année 2015 et pourra éventuellement être affinée en fonction des différents constats qui seront faits à terme.

Le geste vert

L'ortie, une plante surprenante!

Souvent considérée comme une mauvaise herbe, l'ortie a de nombreuses vertus culinaires et médicinales. Pourquoi ne pas



85 ans pour Madame Maria LEFRANC



Maria LEFRANC est née à Kesseldorf le 14 avril 1930. En ces années de crise économique mondiale, elle ne manque de rien dans sa petite enfance grâce aux produits de la ferme familiale. Avec son frère et ses deux sœurs, tous en pleine forme encore aujourd'hui, elle est évacuée en 1939 à Peyrac en Haute-Vienne. Le retour à la maison a lieu en 1940. Sous l'occupation de 1940 à 1945, Maria va à l'école

allemande, mais en 1945, elle part au lycée de la Providence à Strasbourg pour y suivre une formation de sténodactylo. A 17 ans, elle rencontre un samedi soir René au Messti de Kesseldorf. Sa formation terminée, elle est embauchée à 18 ans dans une entreprise de commerce de charbon située à Strasbourg. Mais deux ans plus tard, en 1950, son père décède à l'âge de 50 ans, et le même jour, sa maman est hospitalisée pour une maladie grave. Maria rentre alors précipitamment à Kesseldorf pour s'occuper de son frère et d'une de ses sœurs, tous deux plus jeunes qu'elle, jusqu'au retour de sa maman (maman qui a ensuite vécu jusqu'à l'âge de 81 ans). Elle épouse René en octobre 1953, dès son retour du service militaire effectué à Auxerre. De leur union naîtront Patrick (1955), Arlette (1957) et Christine (1964). La famille s'est ensuite agrandie avec les petits enfants (Nicolas, Julie, Marie, Hélène, Pierre et Philippe) puis un arrière-petit fils (Axel).

Affectée par le récent décès de son mari René, Maria ne se laisse pourtant pas aller. Souriante en toutes circonstances, elle invite son fils Patrick à sa table tous les mercredis, et selon les saisons, se consacre à la lecture, au jardinage, et surtout à la cuisine. Elle est une pâtissière hors-pair qui a su transmettre ses secrets à ses enfants. Le Maire Denis Drion et un adjoint sont venus la féliciter avant de lui remettre un petit cadeau.

Les « Rätsche »

En cette veille de Pâques, comme le veut la tradition, nos servantes d'autel sont passées dans les rues du village avec leurs crécelles pour nous rappeler que les cloches de l'église ont cessé de sonner en mémoire du décès du Christ.



Justine, Léna, Audrey, Séverine, Marie, Emma et Lucie.

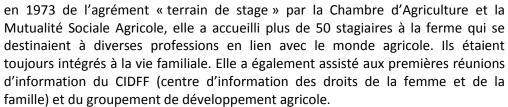
80 ans pour Madame Liliane STUMPF

Mme Liliane STUMPF est née le 01/04/1935 à la clinique dirigée par la sage-femme de Niederroedern. Elle a fréquenté l'école communale et a été confirmée à l'église de Niederroedern.

Le certificat d'études en poche, elle a fréquenté pendant deux ans le collège technique et commercial d'Haguenau avant d'être employée à la poste locale. De 1955 à 1956 elle a suivi des cours à l'école ménagère d'Erstein.

Le 23/11/1956 elle a épousé M. Geoffroy SCHMIDT. Le couple a acheté le moulin GERIT où il s'est installé le 01/11/1957 et se réjouit de trois enfants et deux arrièrespetits enfants.

Mme SCHMIDT était une pionnière dans le monde agricole féminin. Depuis l'obtention



Mme SCHMIDT a participé activement à l'organisation de la 1^{ère} Streisselhochzeit en 1974 à Kauffenheim, puis en 1975 à Hunspach. Elle est membre active de la Maison Rurale de Kutzenhausen. Elle pratique le tricot, le crochet mais son activité de prédilection est la broderie et plus particulièrement le point de Schwalm.

En 1986 elle a été nommée Chevalier du Mérite Agricole.

Mme SCHMIDT passe une retraite active entre son foyer, sa famille et ses diverses activités. MM. François FENNINGER, Denis DRION, Charles STROBEL et Mme Denise LOEWENKAMP, maires et adjoints de Hatten et Niederroedern ont rendu visite à la jubilaire et lui ont remis les cadeaux de circonstance.



Le 28 mars 2015 à BEINHEIM **Raphaël SCHIMPF et Aline KELVINK** domiciliés 15 rue des Merles



Ce 18 avril, Mathilde Strasser, née Erhold a eu la joie de fêter ses 85 ans, entourée de sa famille et de ses amis. Née en 1930 et l'aînée de 3 frères, elle a dû partir pour l'Indre en 1939, dont elle est revenue en 1940, retrouvant une maison dévalisée. Elle va alors à l'école allemande et, après, travaille dans la ferme de ses parents. En janvier 1945, elle repart dans la Meuse pour un court temps, la fin de la guerre étant proche. Des temps plus heureux ont suivi et elle a rencontré celui qui allait devenir son époux, Charles, lors de la traditionnelle Kirb. En 1956, ils se marient et de leur union naissent 3 enfants : Christiane, Charles et enfin Bernadette. Tout en



continuant de travailler à la ferme, Mathilde ne manque pas d'occupations, c'est d'ailleurs toujours le cas aujourd'hui. Si elle n'a pas encore enfourché son vélo cette saison, elle s'est déjà occupée des plantations de son jardin : de la plantation de la graine (souvent issue de sa propre récolte), jusqu'à la récolte, rien n'échappe à Mathilde. Les plantes n'ont que peu de

secrets pour elle qui les côtoie depuis longtemps. Et les élixirs en tous genres qu'elle concocte chaque année sont connus de tous ses proches. Elle est également la doyenne de la chorale : il parait que chanter met de bonne humeur, d'ailleurs Mathilde a toujours le sourire ! Elle participe aux rencontres du 3ème âge, même si elle déplore la baisse de sa fréquentation. Et surtout elle cuisine : tous les samedis, c'est la grande fournée ; et toutes les 6 semaines, le rendez-vous des Streussel est incontournable, toute la famille vient faire le plein... toujours dans la joie et la bonne humeur. Cette joie a pu être partagée par le maire, Denis Drion et l'une de ses conseillères qui sont venus lui présenter leurs félicitations et lui remettre le cadeau de circonstance.

NAISSANCE: Félicitations aux heureux parents!

Le 29 mars 2015 à WISSEMBOURG **Amélia Gracinda DE BOUCA** fille de Antonio Rodrigues de Matos DE BOUCA et de Sandrine Elisabeth ANDREU domiciliée 33 rue de la Haute-Vienne



A la redécouverte de notre environnement !

Plus d'une centaine de participants ont pris part à la balade gourmande organisée par l'office du tourisme de Seltz, en collaboration avec les animateurs de la Maison de la Nature de Munchhausen. Pour cette 3^{ème} édition, les promeneurs ont parcouru les sentiers de Niederroedern en faisant rimer gourmandise et éveil des sens. Au gré des chemins, ils ont ainsi tout en goûtant un pesto, appris à reconnaître l'ail des ours qui le composait. Ils ont apprécié la délicatesse de la fleur de sureau en dégustant un sirop, de quoi donner envie d'en confectionner d'ici quelques semaines, quand les hampes seront en fleurs.

D'autres plantes vues mille fois ont été identifiées : les fleurs des bois comme la primevère élevée qui entre dans la composition d'un sirop pour la toux, l'égopode podagraire, connue aussi sous le nom d'herbe aux goutteux, déjà cultivée au Moyen-Age pour soigner la goutte. « On a vu des choses qu'on voit tous les jours et auxquelles on ne prête pas attention » a noté Laurence Montgomery, une promeneuse venue en famille. Et toujours en se promenant, chacun a pu écouter le chant des oiseaux et en distinguer les différences, se laisser surprendre par le « sac à toucher » en essayant de deviner ce qu'il pouvait renfermer. Tous les sens ont étaient comblés.



Si la nature a été à l'honneur, les animateurs ont aussi fait découvrir les richesses historiques du patrimoine de Niederroedern : les tumuli, vestiges celtes qui se trouvent entre Hatten et le village, la ferme Fleckenstein, la maison natale de Frédérique Brion qui a beaucoup inspiré Goethe...

La balade gourmande s'est évidemment terminée autour d'un bon repas, préparé par le traiteur Drion et servi par l'association des parents d'élèves de l'école primaire de Seltz à la Maison du Temps libre. L'occasion de découvrir la nature mais aussi de faire de nouvelles rencontres.

Grande soirée gospel

Une soirée gospel a été donnée samedi le 18 avril en l'Eglise St-Jacques, réunissant pour l'occasion deux chorales : celle de Niederroedern et les Gospel Friends de la paroisse du Bouclier de Strasbourg.

Le chef de chœur, Catherine Krugel, a dirigé les deux chorales réunies, au total une quarantaine de choristes, en alternance avec Annette Ruby, tout en communiquant l'énergie contagieuse des chants gospel. Le répertoire était assez connu, mêlant chants africains comme « Kumbaya » et chants en anglais comme « Joshua fit the battle of Jericho ».



Ce concert est le fruit d'une journée commune de travail, où, pour l'occasion les choristes amateurs ont appris de nouveaux chants. Mais il vient aussi à la suite de nombreux échanges qui ont eu lieu au fil du temps, des stages avec le chef de chœur, invité régulièrement par la chorale du village.

Non seulement contents d'avoir passé un bon moment, les spectateurs ont eu l'assurance d'avoir contribué à deux projets importants, le plateau en fin de concert leur étant entièrement destiné : l'un concernant l'association Repartir qui gère l'épicerie sociale de Lauterbourg et dont les besoins sont croissants ; et un autre qui, au loin, en Afrique du Sud, non loin de Johannesburg, vient en aide à un ghetto très pauvre et très touché par le sida et la violence, par le biais d'un pasteur allemand en contact depuis 30 ans avec Annette Ruby, le pasteur de Niederroedern, projet qui a pour objectif la construction d'un centre diaconal. Deux projets importants qui méritent d'être soutenus et qui n'ont pas laissé insensibles les spectateurs présents.



OPERATION POULES COMPOSTEUSES

Vous avez souhaité vous inscrire à l'opération « Poules Composteuses » et nous vous en remercions vivement !

Entre-temps nous vous avons adressé le dossier de candidature et un bon nombre d'entre vous se désiste, pourquoi ?

Ne voyez pas cette opération comme une contrainte mais pensez à l'objectif principal de cette démarche qui est la réduction des déchets!

La Communauté de Communes de la Plaine du Rhin ne vous obligera pas à peser quotidiennement pendant 2 mois les déchets qui servent d'alimentation aux poules et ne passera pas à votre domicile pour effectuer des contrôles ! Elle espère juste que certains foyers joueront le jeu afin de pouvoir évaluer les conséquences d'une telle démarche !

Vous remerciant de votre compréhension!

Le Président Bernard HENTSCH



DEPARTEMENT DU BAS RHIN Commune de NIEDERROEDERN

TOURNEE ANNUELLE DE CONSERVATION CADASTRALE

AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

Le Géomètre du Cadastre procédera à partir du 18 MAI 2015 à la constatation des changements affectant le plan cadastral (constructions nouvelles, démolitions, etc...) et ce, conformément à la loi du 31 mars 1884.

Le géomètre sera amené à pénétrer dans les propriétés privées pour effectuer ces travaux. Il sera porteur d'une carte professionnelle et d'un arrêté préfectoral relatif aux travaux de conservation cadastrale.

Il est demandé que le meilleur accueil lui soit réservé afin de faciliter l'accomplissement de ses missions.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser au Centre des Impôts Foncier de HAGUENAU Tél. 03.88.53.26.24.

Aurélie CREMEL Responsable du Centre

